

CHARGE(E) DES RELATIONS SOCIALES

AUTRES INTITULES

Chargé(e) juridique et sociale
Chargé(e) des affaires sociales

Chargé(e) de la gestion sociale

MISSION

Il/elle a pour rôle d'organiser et d'animer les différentes réunions des instances représentatives du personnel (IRP). Il/elle doit aussi participer à l'apport de solution et à la résolution des litiges. Il/elle a donc des compétences en matière de conduite de négociation avec le personnel mais aussi des connaissances sur le plan juridique.

STATUT

Cadre

ACTIVITES

PARTICIPATION AUX PROJETS ET CHANTIERS SOCIAUX

- Exercer une veille juridique en matière de droit social
- Etre l'intermédiaire entre la direction générale et la direction des Ressources Humaines afin d'inscrire les relations sociales dans la stratégie d'entreprise
- Participer à la programmation des échéances annuelles des IRP
- Prévenir et préparer les changements et évolutions sociales de l'entreprise tout en prenant en compte la stratégie de cette dernière ainsi que son cadre réglementaire (convention collective et droit du travail notamment)

ENTRETIEN DU DIALOGUE SOCIAL

- Informer les IRP des projets de l'entreprise en matière de développement réglementaire
- Définir une stratégie de communication et de négociation afin de faciliter l'acceptation du changement des partenaires sociaux et du personnel
- Animation des réunions avec les partenaires sociaux et parvenir à un accord qui deviendra une nouvelle norme sociale de l'entreprise
- S'assurer que les nouveaux accords et normes sont bien mis en œuvre

REPONDRE AUX INTERROGATIONS, CONSEILLER ET INFORMER LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE RELATIONS SOCIALES

COMPETENCES

Savoirs

- Connaissance du droit social et des conventions collectives
- Connaissance des syndicats (en termes historique et institutionnelle)
- Culture générale en économie et en politique
- Savoirs financiers et comptables
- Connaissance de l'organisation de l'entreprise

Savoir-Faire

- Maîtrise des techniques de négociation
- Savoir animer une réunion

Savoir-Etre

- Disposé d'un certain charisme et d'une autorité naturelle
- Capacité à prendre de la distance avec les souhaits et les pressions exercés par les différentes parties
- Résistance aux stress et à la pression
- Faire preuve de sang-froids (pendant les négociations notamment)
- Capacité d'écoute et disponibilité
- Diplomatie et prudence

REMUNERATION

Cadre Junior	Cadre Confirmé (Responsable des relations sociales)
25.000 – 30.000 € par an	60.000 – 80.000 € par an

EVOLUTION(S) POSSIBLE(S)

Avec l'expérience, le/la chargé(e) des relations sociales pourra atteindre le poste de responsable des relations sociales. S'il possède les compétences transverses suffisantes, il peut aussi se tourner vers les postes de directeur juridique et de responsable des ressources humaines.

Depuis la crise économique, les relations sociales font face à une réduction des budgets au sein des entreprises. Il devient donc difficile d'agir sur les salaires pour améliorer le climat social. Actuellement, il faut trouver de nouvelles solutions moins coûteuses pour l'entreprise en jouant par exemple sur l'amélioration des conditions de travail.